

**MAIRIE de VIC LA GARDIOLE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu de la séance du 8 Avril 2011**

Le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Monsieur le Maire rappelle les décisions du dernier conseil municipal du 18/03/2011.

**Sujet 1 : COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Monsieur le Premier Adjoint expose les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2010.

Investissement :

- Dépenses : 1 287 126,77 €
- Recettes : 1 510 420,94 €
- Excédent : 223 294,17 €

Fonctionnement :

- Dépenses : 1 864 221,07 €
- Recettes : 2 287 708,28 €
- Excédent : 423 487,21 €.

Vote : Unanimité

**Sujet 2 : COMPTE DE GESTION 2010.**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2010 a été réalisée par le Trésorier de Frontignan, et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Vote : Unanimité

**Sujet 3 : RESULTATS DE L'EXERCICE 2010 COMMUNE.**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010,

- constatant que le compte administratif fait apparaître :
  - un excédent de fonctionnement : 423 487,21 €
  - un excédent d'investissement : 223 294,17 €
- constatant la reprise des résultats de l'exercice n-1 :
  - en fonctionnement : 165 000 €
  - en investissement : - 473 781,21 €,

il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

1) Excédent d'exploitation

Affecté

- en fonctionnement (C/002) : 323 524,75 €
- en investissement (C/1068) : 264 962,46 €

2) Déficit d'investissement : - 250 487,04 € (C/001)

Vote : Unanimité

**Sujet 4 : TAUX 2011.**

Il est proposé à l'Assemblée une augmentation des taux de 1,5 %

Taxe d'Habitation (TH) :

- taux année 2010 : 9,67 %
- taux année 2011 : 9,82 %

Foncier Bâti (FB) :

- taux année 2010 : 18,44 %
- taux année 2011 : 18,72 %

Foncier Non Bâti (FNB) :

- taux année 2010 : 73,50 %
- taux année 2011 : 74,62 %

Vote : Unanimité

#### Sujet 5 : BUDGET PRIMITIF 2011.

Il est proposé à l'Assemblée le Budget Primitif 2011, arrêté comme suit :

Dépenses :

Fonctionnement : 2 537 436,75 €  
Investissement : 2 167 929,91 €

Recettes :

Fonctionnement : 2 537 436,75 €  
Investissement : 2 167 929,91 €

Vote : Unanimité

#### Sujet 6 : SUBVENTIONS 2011.

Il est proposé de verser aux associations et aux organismes publics pour l'exercice 2011, les subventions telles que figurant ci-dessous.

Libellé	Budget 2011
CCAS	3 000 €
Périscolaire CHAPI-CHAPO)	25 000 €
Coopérative Maternelle	5 029 €
Coopérative Primaire	9 361 €
CLIS	1 000 €
Prévention Routière comité Dpt Hérault	200 €
A.P.E.I	310 €
Chasseurs et propriétaires	1 000 €
Club Taurin	7 000 €
Eléphants d'Hannibal	1 500 €
Espoir pour un enfant	200 €
Football Club Vicois - ASV	4 000 €
Judo club de Vic	1 500 €
Les Gardiens de la gardiole	200 €
Geronthau	902 €
Les roues Libres	1 000 €
Maison pour tous	2 000 €
Maison médicale de garde	750 €
Office de Tourisme	45 000 €
Paralysés de France	250 €
Restaurant du cœur	700 €
Secours Catholique	300 €
Secours Populaire Frontignan	300 €
Tennis club Vicois	3 100 €
Les aînés vicois	3 000 €
Tout en Harmony	4 000 €
Tambourin	920 €
Vic Pétanque	3 000 €
KSB	800 €

Vote : Unanimité

### **Sujet 7 : VENTE DELAISSE MOULIN A HUILE**

Il est proposé de vendre le délaissé du Moulin à Huile, d'une superficie de 859 m<sup>2</sup>, à M. Et Mme SALAS Raphaël, Mlle CAPLIEZ Charlène et M. CERDA Jonathan (afin d'y construire un bâtiment comprenant 2 logements par le biais d'une copropriété horizontale), au prix de 197 570 € (230 €/ m<sup>2</sup>).

Vote : Unanimité

### **Sujet 8 : GRATIFICATION D'UN STAGE D'UNE DUREE supérieure à 2 MOIS.**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la venue au 01/05/2011 d'une stagiaire qui aura pour mission d'accompagner la commune dans la réalisation de son Agenda 21 pendant une durée de 6 mois.

Il est proposé d'instaurer une gratification équivalente à 12,5 % du plafond de la sécurité sociale pour les stagiaires dont le stage est d'une durée supérieure à deux mois.

Il est également proposé d'attribuer une indemnité kilométrique aux stagiaires de la collectivité effectuant une mission dans le cadre de leurs fonctions.

Vote : Unanimité

### **Sujet 9 : NOMBRE DE JOURS DE CONGES DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE.**

Monsieur le Maire rappelle qu'un agent à temps complet dispose de 27,5 jours de congés annuels.

Il est proposé de saisir le prochain Comité Technique Paritaire pour faire valoir une augmentation de 2,5 jours annuels pour un temps complet, proratisée pour un agent à temps non complet.

Vote : Unanimité

### **Sujet 10 : TARIFICATION ANIMATION 20/07/2011.**

Il est proposé à l'Assemblée l'organisation d'une soirée repas - Thème provençal - le 20/07/2011

Proposition tarification :

- repas adulte : 12 €
- repas enfant : 8 € (jusqu'à 12 ans)

Vote : Unanimité

### **Sujet 11 : AVENANT AU REGIME INDEMNITAIRE.**

Il est proposé d'étendre le régime indemnitaire aux agents non titulaires correspondant à l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26/01/84.

Vote : Unanimité

### **Sujet 12 : TAXE DE SEJOUR.**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération datée du 14 décembre 2010, a été décidée une augmentation de la taxe de séjour à 0,50 € par nuitée et par personne, à compter du 01/01/2011.

Dans un recours gracieux émanant de l'ensemble des gestionnaires de campings de la commune, il a été demandé de décaler la prise d'effet de cette décision au 01/01/2012, des réservations ayant déjà été actées avec l'ancien tarif de taxe de séjour.

Il est proposé :

- de reporter la date d'effet de l'augmentation de la taxe de séjour au 01/01/2012
- de maintenir le montant de la taxe de séjour à 0,30 € par personne et par nuitée (sont exemptés les enfants de moins de 13 ans) pour l'année 2011.

Vote : Unanimité

### **Sujet 13 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.**

Il est proposé de créer un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet à compter du 15/04/2011, pour répondre aux besoins du service Sport, Enfance, Jeunesse.

Vote : Unanimité

### **Sujet 14 : PROGRAMME MAISON DES SERVICES - DEMANDE DE SUBVENTION (FNADT).**

Dans le cadre du projet Maison des Services, il est proposé de constituer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat, cadre FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire), volet territorial.

Vote : Unanimité

### **Sujet 15 : JURY D'ASSISES ANNEE 2011.**

Au cours du conseil municipal du 18 mars dernier, ont été désignés, par tirage au sort, deux administrés de la commune pour siéger au jury d'assises.

Il est demandé 4 désignations complémentaires.

Par tirage au sort (dans liste électorale) sont désignés :

- n° 45 : Guillaume AUBERT domicilié 9, rue du Puits Vieux
- n° 12 : Claire AIN domiciliée 24, rue des Mouettes
- n° 750 : Georges MIFSUD domicilié 8, résidence Laval
- n° 992 : Anne-Marie SAGARRA domiciliée 14, résidence les Cabrols

Vote : Unanimité

Monsieur le Maire clôture la séance à 23 h 20

Vu par nous, Maire de la Commune  
De VIC LA GARDIOLE

Pour être affiché le :  
A la porte de la mairie,  
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A VIC LA GARDIOLE,  
Le 23/09/2010